

Migrations & Développement

un pont entre les deux rives

*Elisabeth JAUSSAUD **

L'Association Migrations et Développement est née en 1986 dans les Hautes-Alpes, à la suite de la fermeture de l'usine Péchiney de l'Argentière-la-Bessée qui employait de nombreux travailleurs étrangers. Certains, parmi ces immigrés licenciés, ont choisi à cette époque et dans ce contexte, de retourner dans leur pays d'origine. C'est notamment le cas de 4 Tunisiens, 26 Algériens et 25 Marocains. Migrations et développement a été créée pour soutenir ces immigrés dans leurs projets de retour.

L'engagement syndical et associatif de Lahoussain JAMAL, immigré marocain employé à Péchiney à cette époque, aujourd'hui directeur de Migrations et Développement, nous a conduits à suivre plus particulièrement les Marocains retournés au pays. D'autant que la plupart d'entre eux étaient originaires de la même région du Sud du Maroc que Jamal, le Cercle de Taliouine.

Nous avons rapidement constaté que la réinsertion de ces immigrés dans le pays d'origine se heurtait essentiellement à une difficulté matérielle. En effet, quelles qu'aient pu être les conditions de vie des immigrés en France, baraquements de chantier, Algéco, logements insalubres..., l'absence de certains équipements tels que l'électricité était assez durement ressentie par les candidats au retour.

De l'apport technique à la dynamique de développement

L'électrification ayant été une forte demande des immigrés et des villageois, Migrations et Développement, en partenariat avec l'AFME, Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie, devenue aujourd'hui ADEME, a mené plusieurs études sur les possibilités d'électrification en zone rurale. Un premier projet a vu le jour en 1989 avec l'électrification du village d'Imgoun dans le Cercle de Taliouine. Ce projet a été l'occasion d'un partenariat entre Migrations et Développement, EDF et le CODEV : 32 techniciens agents d'EDF qui pour moitié du temps du chantier étaient détachés par EDF et pour l'autre

moitié prenaient sur leurs congés, ont séjourné à Imgoun pour participer aux côtés des immigrés et des villageois à la réalisation du réseau électrique du village. Cette action concrète était l'aboutissement d'un long cheminement.

D'une part en matière technique : plusieurs options étaient envisageables, utilisation des énergies renouvelables (modules photovoltaïques, éoliennes) ou installation de mini-réseaux alimentés par groupe électrogène. Le choix s'est porté sur cette dernière option en raison de la structure même du village, habitat groupé, et donc du prix de revient de l'installation.

D'autre part, en matière d'organisation : car il ne s'agissait pas d'une action «humanitaire» au sens strict du terme. Les villageois étaient demandeurs et leur participation à l'ensemble du processus était indispensable afin qu'ils aient la complète maîtrise de l'équipement après le départ des bénévoles français. De plus, le choix technique du réseau villageois alimenté par un groupe électrogène induisait une organisation collective pour la gestion de l'équipement.

Dans les villages marocains, on trouve la Jemâa, organisation villageoise informelle, qui regroupe la plupart du temps les riches, les notables, les vieux sages. Cependant, cette Jemâa n'intègre que très rarement les immigrés. Car si l'immigration leur confère un statut de riche (on devrait plutôt dire de «pourvoyeur de richesse»), celui-ci est dissocié d'un statut villageois car les richesses des immigrés sont trop étroitement liées, dans l'esprit de ceux qui sont restés au pays, avec l'abandon du village.

* Association Migrations et Développement, Marseille

La Jemâa n'intègre pas non plus les jeunes car tant que le père est vivant, il reste le représentant de la famille, tant dans les affaires publiques que privées, même si les fils sont adultes, mariés et eux-mêmes pères de famille.

Migrations et Développement avait donc posé comme préalable à la mise en œuvre du projet, la création d'une structure associative villageoise qui soit représentative de l'ensemble de la population. De fait, l'association regroupe au sein de son conseil d'administration :

- des «anciens», membres de la Jemâa, car il n'était pas question d'ignorer l'existant ;
- des immigrés, car dans la préparation du projet les villageois se sont bien rendu compte que ceux-ci étaient leurs représentants en Europe et les interlocuteurs privilégiés de Migrations et Développement et de ses partenaires ;
- des jeunes enfin, à qui la scolarisation a conféré la capacité de lire et d'écrire, ce qui est indispensable pour rédiger des statuts, faire des démarches auprès des administrations, ou ouvrir un compte dans une banque.

Enfin en matière de gestion : un travail important a été réalisé sur la méthode de gestion de l'équipement collectif. Le réseau appartient au village, il est géré par l'association. Un salarié est chargé d'entretenir le groupe électrogène, de le mettre en route et de l'arrêter aux horaires fixés par le village, de relever les compteurs et d'encaisser le règlement des factures de chaque famille.

Le prix du kWh est calculé de manière à couvrir les frais de fonctionnement du réseau : gazole, salaire du responsable, réparations et amortissement. Une taxe au compteur a en outre été fixée par l'association villageoise. Celle-ci est destinée à collecter des fonds de façon régulière pour réaliser d'autres équipements collectifs, couvrir d'éventuels impayés, ou tout simplement organiser

des fêtes dans le village.

En effet, pour Migrations et Développement, l'électrification n'est pas une fin en soi, mais un support concret à partir duquel les villageois et les immigrés peuvent impulser une véritable dynamique de développement, un outil permettant de générer une capacité d'autofinancement pour de nouveaux projets.

Niveaux d'impact

L'électrification en elle-même représente un apport technique concret qui a des répercussions multiples : celles qui avaient été prévues lors de la préparation du projet et notamment une économie substantielle sur les postes de budget «énergie» de chaque famille. En effet, auparavant les villageois dépensaient des sommes considérables pour l'éclairage : bougies et gaz représentaient une moyenne de 80 dirhams par mois et par famille, alors que l'électricité ne représente que 35 à 40 dirhams par mois et par famille. L'électricité a donc permis de diminuer de moitié ces dépenses (revenu moyen mensuel 300/400 Dh). Elle a, en outre, apporté un certain confort avec une meilleure qualité d'éclairage à l'intérieur des maisons, et une facilité de circulation dans le village grâce à l'éclairage public.

Et puis celles qui n'avaient pas été envisagées ! Tout d'abord une amélioration

considérable des conditions de travail des femmes à l'intérieur des maisons avec notamment un effet positif sur leur santé. En effet, l'éclairage électrique au plafond a modifié l'organisation spatiale de la cuisine. Autrefois, l'éclairage au gaz ou à la bougie posé sur le sol contraint la femme à travailler accroupie, comprimée dans des vêtements très serrés à la taille. De plus, les flammes nues à portée des enfants, non protégées de la circulation dans la pièce et qui occasionnaient souvent des accidents très graves ont disparu.

Aujourd'hui, dans la plupart des cuisines équipées de l'électricité, des plans de travail ont fait leur apparition permettant aux femmes de travailler debout, évitant ainsi des problèmes de dos, d'estomac, de circulation sanguine.

Un autre effet positif induit, qui n'avait pas précisément été prévu, est lié à la sauvegarde de l'environnement. Le gaz, autrefois utilisé pour l'éclairage, est maintenant utilisé pour la cuisson des aliments. Ce transfert énergétique permet de réaliser une économie sur l'achat du bois, et surtout de diminuer fortement les prélevements sur les ressources ligneuses, déjà fort rares dans ces zones semi-désertiques, ralentissant ainsi la désertification.

A la suite de cette réalisation, de nombreuses demandes d'électrification nous sont parvenues de la part d'autres villages



du Cercle de Taliouine. A partir de l'expérience d'électrification du village d'Imgoun, Migrations et Développement a développé une démarche participative incluant dans un même projet les populations villageoises, les immigrés originaires des villages, et des français bénévoles désireux de participer au développement des pays d'origine de l'immigration.

De 1989 à 1996, Migrations et Développement a ainsi participé à l'électrification de 67 villages (création de 45 réseaux) au bénéfice d'une population de près de 30.000 habitants (environ 3.500 familles). Actuellement, d'autres réalisations sont en cours. Les critères de sélection des villages sont basés sur la mobilisation des habitants, leur capacité à s'organiser collectivement au sein du village ou avec les villages voisins. En effet, afin de minimiser les coûts d'investissement et les coûts de fonctionnement, nous incitons les petits villages, proches les uns des autres, à se regrouper pour réaliser leur projet d'électrification.

Il est bien évident que l'organisation à plusieurs demande une concertation et des négociations souvent délicates. Cependant, ce type de démarche nous paraît essentiel dans la mesure où il participe d'un développement global concerté dans lequel les projets ne sont plus pensés seulement à l'échelle d'un village mais à celle d'un ensemble de villages, voire d'une région entière.

Domaines divers d'échanges

Parallèlement à l'électrification, Migrations et Développement a réalisé des actions dans différents domaines. Par exemple dans le domaine de la santé, par la collecte et l'acheminement de médicaments et matériels médicaux, la construction d'un dispensaire villageois, l'accueil en France de deux jeunes filles pour un stage d'initiation à l'hygiène et à la prévention santé (santé scolaire, secourisme, maternité et hôpital), stage en hôpital dans les services de pédiatrie, gynécologie et obstétrique.

Dans le domaine de l'éducation aussi, par la collecte et l'acheminement de livres, la constitution de plusieurs bibliothèques (Imgoun, Municipalité de Taliouine, fonds

documentaire au collège de Taliouine, Aït Iktel), la réalisation d'un PAE (projet d'action éducative) avec les élèves des collèges de Taliouine-Maroc/Gap-France, l'initiation à la coopération et au développement, des travaux pédagogiques sur l'immigration, ses causes et ses conséquences tant dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil.

Dans le domaine de l'eau, par l'aménagement d'oueds et de la construction de retenues collinaires destinées à ralentir les flux de surface et diminuer l'érosion. Ces petits ouvrages en terre ou en pierre sèche permettent l'épandage des crues et l'irrigation des terres cultivables, ils favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol et la réalimentation de la nappe phréatique. Construction de réservoirs souterrains, appelés «tanoutfi», pour l'alimentation des villages en eau potable, constructions de barrages en bétons, de séguias et de réservoirs pour l'irrigation.

Et enfin dans le domaine de la formation, car chaque action est l'occasion de former les jeunes marocains à des techniques plus ou moins nouvelles. Ainsi en électrification, une équipe de 10 jeunes issus des villages, est totalement opérationnelle et peut réaliser en autonomie complète l'électrification d'un village de la conception du réseau (étude préalable) à sa mise en route.

Il existe aussi un programme d'implantation des femmes dans le développement local par le biais des activités génératrices de revenus qui s'adresse essentiellement à des femmes sans ressources. La mise à disposition de micro-crédits sous forme de matières premières et d'outillage permet à ces femmes d'avoir une activité artisanale rémunératrice qui, même si elle ne leur confère pas une autonomie financière absolue, leur permet de retrouver une certaine dignité.

Chaque action a été l'occasion d'échanges fructueux en offrant des supports concrets à partir desquels pouvait s'établir la communication entre personnes qui n'avaient que peu de chances de se rencontrer en dehors du projet : techniciens, professionnels venus d'horizons divers, scolaires, jeunes, étudiants ou chômeurs en difficulté d'insertion, immigrés originaires des villages, jeunes issus de

l'immigration, populations locales... chacun a pu mettre ses capacités et compétences, sa volonté, au service d'une action au bénéfice de populations défavorisées.

Un réseau pour le développement local

En France, et même en Europe, la préparation et la réalisation des projets nécessitent la coordination des groupes d'immigrés et des associations et organismes partenaires. M&D anime un réseau associatif avec des permanences d'accueil en France et au Maroc. Ce réseau est destiné à mettre en relation projets et compétences, idées, besoins et ressources. Une spécialisation de ces permanences d'accueil permettra en outre de répondre à une demande croissante des immigrés désireux de créer une activité économique dans leur pays d'origine. Ces porteurs de projets ne trouvent pas de structures pouvant les soutenir dans leur initiative. Le réseau, avec ses points d'ancrage à la fois dans les pays d'accueil et dans les pays d'origine peut apporter cette aide à la création d'entreprise et à la réalisation de projets individuels ou collectifs.

Les principaux financeurs des projets de Migrations et Développement sont la Communauté Européenne, la Coopération Française (Ministère des Affaires Etrangères), le Fonds d'Action Sociale pour la coordination des immigrés, Jeunesse et Sports pour les chantiers de jeunes, le C.C.F.D. avec lequel nous entretenons une relation partenariale basée sur la confiance et la communauté d'objectifs : soutenir le développement local dans les pays d'origine de l'immigration, mais surtout rendre les populations locales actrices de leur propre développement, leur donner les outils pour la maîtrise et la gestion de ce développement dans le respect de leur culture et de leur environnement.

Ces relations avec les populations locales se traduisent par une forte mobilisation des immigrés et des villageois pour la réalisation des projets et leur participation financière est loin d'être négligeable. A titre d'exemple, dans les actions d'électrification, le financement local (immigrés + villageois) se fait à hauteur de 40 à 50% du coût global du projet. Cette répartition de financement est adoptée pour toutes les réalisations d'équipement,



tant dans le domaine de l'électrification que celui des aménagements hydrauliques ou sanitaires, etc. Dans tous les cas, les villageois accueillent au sein des familles les bénévoles qui participent aux différentes actions.

Du sens pratique

Le bilan global des actions menées par M&D depuis sa création permet de mettre en évidence plusieurs constats :

Tout d'abord, l'association villageoise. Celle-ci est une instance démocratique au sein de laquelle peuvent se mener des débats intéressant la vie du village et regroupant immigrés, villageois, jeunes et vieux. Elle représente de ce fait un véritable outil de développement qui intègre à la fois les connaissances et techniques traditionnelles, les techniques «d'importation» véhiculées par les immigrés, et la volonté d'innovation et le dynamisme des jeunes.

Du fait de sa déclaration statutaire auprès des autorités de la Province, l'association est un interlocuteur qui a une exis-

tence légale et reconnue. Lorsque l'association villageoise adresse une demande aux autorités locales, elle porte réellement la parole du village. Elle est en capacité de faire valoir des droits alors qu'autrefois c'était une personne influente du village qui servait d'intermédiaire. Chaque «gain» obtenu par le village ou par une famille ressemblait ainsi à une faveur dont le bénéficiaire restait redevable à celui qui lui avait permis de l'obtenir.

L'association représente un contre-pouvoir qui rééquilibre les rôles en faveur de la population villageoise. Ceci est encore accentué au sein du village par l'instauration de la taxe au compteur. Celle-ci, qui s'apparente à un impôt égalitaire, permet de recueillir des fonds communautaires qui sont gérés par l'association au bénéfice de l'ensemble de la population. Ce système met à égalité pauvres et riches du village qui participent de la même façon à cette collecte de fonds.

Le système traditionnel, quant à lui, faisait que pour une réalisation collective les riches donnaient de l'argent et les pauvres leur force de travail en participant aux corvées requises par le projet. Or, l'argent donnait toujours plus de prestige aux riches et donc plus de pouvoir, maintenant un système quasi féodal.

En second lieu, la réorientation de l'épargne des immigrés. Rares sont ceux qui n'ont pas dans la tête l'idée du retour au pays et qui à un moment ou à un autre de leur vie d'exil ne cherchent pas à créer les conditions de ce retour en construisant leur maison au pays. Cependant, les immigrés investissent le plus souvent en zone urbaine, d'une part parce que leurs liens avec le village se sont distendus, que cela

correspond mieux aussi à leur statut de «riche», et enfin parce qu'ils trouvent en périphérie des villes des conditions similaires à celles qu'ils ont en Europe (voies routières, électricité, téléphone, mais aussi pour leurs familles équipements scolaires et médicaux). D'autre part, parce qu'ils y sont fortement incités par le gouvernement marocain qui a mis en place des dispositifs particulièrement attractifs pour drainer l'épargne des immigrés vers les zones urbaines qui en ont grand besoin.

La participation des immigrés aux actions de développement local permet de réorienter leur épargne vers leur région d'origine et leur village. Outre l'apport financier non négligeable que peuvent faire les immigrés sur un projet, leur participation contribue à recréer des liens avec leur village d'origine. Les immigrés s'impliquent dans les associations villageoises, font des démarches auprès des autorités locales. Ils sont les interlocuteurs de M&D en France et deviennent le canal privilégié par lequel circule l'information entre pays d'accueil et pays d'origine. Toutes ces situations dans lesquelles l'immigré a une place prépondérante lui permettent non seulement de retrouver un statut au sein du village mais aussi d'acquérir une «réalité» différente auprès des Français avec lesquels il est amené à préparer et réaliser un projet.

La formation, alternative à l'immigration : chaque chantier d'électrification a permis la formation de jeunes issus des villages. Aujourd'hui 45 d'entre eux sont salariés des associations villageoises, 8 autres sont en train de constituer une coopérative pour le développement rural. Cette équipe qui a suivi des formations «sur le tas» puis avec l'Ecole des Métiers de Ste Tulle (EDF 04) est techniquement autonome par l'électrification, de la conception du réseau à sa réalisation. Cette formation est régulièrement approfondie grâce à l'implication de techniciens/formateurs bénévoles. Ce suivi pédagogique permet chaque année à de nouveaux jeunes de rentrer au sein de l'équipe de techniciens, ce qui répond d'une part à la demande croissante d'électrification de nouveaux villages, d'autre part à la dynamisation des activités économiques dans ces zones rurales.

Or, ces jeunes, dont la moyenne d'âge

est de 25 ans, n'avaient bien souvent que l'immigration comme perspective d'avenir. Les difficultés provoquées par l'absence du père de famille sont largement occultées par la «richesse» née de l'immigration. D'autant plus que les immigrés eux-mêmes ne parlent que très rarement, si ce n'est jamais, de la dureté de leurs conditions de vie dans le pays d'immigration. Racisme, isolement, précarité, insalubrité des lieux de vie ne sont jamais abordés et ne noircissent pas le tableau pour ce sjeunes qui ne voient que les revenus procurés par le travail à l'étranger. Or, les actions de développement local dans leur village leur ont permis de se rendre compte qu'il leur était possible d'avoir une activité économique et donc des revenus dans leur propre pays (45 emplois directs ont été générés par l'électrification). De plus, les échanges entre villageois, immigrés et européens bénévoles, permettent aux jeunes d'avoir une image des conditions de l'immigration beaucoup plus proche de la réalité que celle qu'ils s'étaient forgée.

Cette amélioration de l'activité économique dans la région est aussi sensible au niveau des commerces locaux car les économies réalisées sur les budgets familiaux grâce à l'utilisation de l'énergie électrique permettent aux populations d'augmenter leurs dépenses générales (nourriture, habillement, matériel...).

L'élargissement des actions de développement local à d'autres secteurs que l'électrification a fait prendre conscience aux habitants, et notamment aux jeunes, que leur région leur offre des possibilités de vivre au pays, et qu'eux-mêmes ont des capacités et des compétences pour valoriser ces potentialités et faire naître des ressources économiques à partir de leur propre environnement.

La réplicabilité des actions

Quel que soit le secteur d'activité, M&Ds's'attache à n'employer que des techniques que les villageois peuvent mettre en oeuvre eux-mêmes et maîtriser totalement après la mise en route des équipements et le départ des bénévoles européens. Si l'on prend l'exemple de l'électrification, le fait qu'une équipe ait été formée et soit techniquement auto-

nome permet à n'importe quel village ou particulier de trouver sur place des techniciens capables de les aider à réaliser leur projet. Il faut cependant noter que nombre de villages continue de faire appel à M&D pour des raisons financières. En effet, si la totalité des coûts de fonctionnement est couverte par l'utilisation de l'équipement, il n'en est pas de même pour l'investissement de base. De plus, un «arbitrage» extérieur permet d'avancer plus vite dans la mise en place d'une structure associative gestionnaire des équipements collectifs.

Dans le domaine des retenues collinaires, les techniques employées ne sont pas inconnues des villageois. Si les digues en terre compactée nécessitent l'emploi d'engins de chantier onéreux que les villageois n'ont pas toujours les moyens de payer, en revanche, les murettes en pierre sèche ne nécessitent que quelques pioches et brouettes, ainsi que de la main d'œuvre que tout village est capable de fournir. Nous avons d'ailleurs pu constater que ce type d'ouvrage était largement répandu autrefois mais que bien souvent l'émigration, et donc le départ des hommes dans la force de l'âge qui avaient en charge l'entretien de ces constructions, avait provoqué l'abandon de ces techniques. Depuis la mise en oeuvre du premier objet de retenues collinaires sur le secteur d'Imgoun, l'ingénieur agronome qui participait à l'encadrement des équipes villageoises a retrouvé des vestiges des retenues construites par les anciens, preuve qu'il n'y a pas de rupture entre les techniques et les solutions proposées aujourd'hui et la tradition.

Mais ce qui est le plus intéressant, c'est que d'un séjour à l'autre, il a pu constater que des secteurs qui n'étaient pas directement concernés par le projet avaient été aménagés par les villageois avec ces fameuses murettes en pierre sèche qui en ralentissent les eaux de surface, diminuent l'érosion, retiennent les alluvions, et constituent à long terme des terrasses de cultures potentielles. Il y a donc réellement compréhension du projet et appropriation (ou réappropriation) des techniques par les villageois. Dans le cas des barrages et autres constructions en béton, les maçons marocains n'ont rien à apprendre, sinon des techniques de lecture de plans d'ouvrage ou même d'élaboration de ces

plans.

En règle générale, les actions de M&D répondent à une injustice structurelle. En effet, le Maroc est un pays en cours de développement qui présente le double visage inhérent à ce stade de la croissance : des zones urbanisées à forte concentration de population qui nécessitent le même type de traitement (social, économique...) que les villes de nos pays industrialisés, et des zones rurales dont la population est relativement dispersée et qui restent pour l'heure en marge du développement. La prise en charge directe de leurs propres besoins par les populations locales constitue donc une alternative aux carences structurelles de l'Etat marocain. Outre les progrès techniques, ou l'amélioration des conditions de vie qu'apportent les différents projets, ceux-ci sont des supports concrets d'éducation au développement qui contribuent à rendre les populations actrices de leur propre développement, et donc «citoyennes» à part entière. Ceci permet en outre de définir des solutions adaptées aux conditions humaines et environnementales et de mettre en oeuvre des projets répondant aux besoins des populations et maîtrisables par elles.

■
Une version de cet article a été publié dans la revue "Agenda Interculturel" (Bruxelles)-Sept.97.

Contact : Migrations et Développement
4 rue Barthélémy 13001 MARSEILLE.
Tel : 04 91 47 57 55.